



Centre de la petite enfance
Ton Ami Pipo

Régie interne

Révisée et adoptée par le conseil d'administration

11 novembre 2024

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION.....	1
1.1. Présentation du CPE Ton Ami Pipo.....	1
1.2. Régie interne	2
2. FONCTIONNEMENT DU CPE TON AMI PIPO.....	2
a) Politique d'admission	2
b) Formation des groupes	2
c) Respect des modalités d'inscription.....	3
d) Modalités en période de réinscription.....	3
e) Départ de son enfant.....	3
f) Matériel à fournir	3
g) Paiement	4
h) Intégration de l'enfant	5
i) Collaboration avec le personnel éducateur	5
j) Horaire d'une journée type (selon les groupes).....	5
k) Sorties.....	6
l) Vacances et journées de congés	6
m) Frais de retards.....	7
n) Responsabilités à l'arrivée / au départ.....	7
o) Autorisation de prise en charge	7
p) Maladie.....	7
q) Absences.....	10
r) Alimentation.....	10
s) Procédure et traitement des plaintes	11
t) Politique d'exclusion et résiliation d'entente de services.....	12
Développement de l'enfant selon l'âge	13

1. PRÉSENTATION

1.1. PRÉSENTATION DU CPE TON AMI PIPO

1.1.1. Mission et orientations générales

Le centre de la petite enfance (CPE) Ton Ami Pipo répond aux conditions prévues par la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* de même qu'au Règlement adopté en vertu de cette loi.

Le CPE Ton Ami Pipo s'engage à offrir des services de qualité, d'assurer la santé, la sécurité, le développement et le bien-être des enfants de 3 mois à 5 ans, dans un milieu stimulant et adapté.

La collaboration entre le personnel et les parents contribue à développer un sentiment de sécurité affective auprès des enfants, à assurer le lien entre le service de garde et la maison ainsi qu'à permettre aux enfants d'établir des liens affectifs et significatifs avec d'autres adultes que ses parents.

Le CPE Ton Ami Pipo a comme objectifs généraux les principes suivants, basés sur le programme éducatif du ministère de la Famille et des Aînés (MFA, 2019):

- Répondre aux besoins des enfants et favoriser l'épanouissement de toutes les sphères de leur développement.
- Assurer le bien-être, la santé et la sécurité des enfants
- Favoriser l'égalité des chances, l'inclusion.
- Contribuer à la socialisation des enfants en accordant une importance majeure au développement des habiletés sociales et à la gestion des émotions.
- Faire un travail d'équipe avec les parents en octroyant une communication saine et efficace. Leur apporter un appui et les accompagner.
- Préparer la transition scolaire en favorisant l'autonomie.

Au CPE Ton Ami Pipo, l'accompagnement proposée aux enfants intègre l'ensemble des dimensions du développement de l'enfant du préscolaire, soit : socio-affective, morale, langagière, cognitive et psychomotrice. L'éducatrice agit plus en observateur et en guide qu'en dispensateur du savoir et utilise une approche ouverte et démocratique basée sur le respect, la responsabilité, l'estime de soi et l'autonomie.

1.1.2. Services offerts

Le CPE Ton Ami Pipo offre des services de garde éducatif en installation à des enfants de la naissance jusqu'à la maternelle.

Le CPE Ton Ami Pipo vise à rendre ses services disponibles au plus grand nombre, tout en assurant une diversité de services et en misant sur la spécificité de ceux-ci. Le CPE s'engage à soutenir et contrôler la qualité de tous les services offerts au sein de son installation.

1.2. RÉGIE INTERNE

1.1.3. Définition et objectifs

La régie interne est un document établissant les règlements propres au CPE Ton Ami Pipo. Elle vise à favoriser la participation et l'adhésion de l'ensemble des parents à l'application et à la réalisation de la mission du CPE. La régie interne peut aussi s'avérer un outil de référence, pour les éducatrices et les parents, et vise le bien-être, la qualité de vie et l'épanouissement des enfants qui y séjournent.

2. FONCTIONNEMENT DU CPE TON AMI PIPO

a) POLITIQUE D'ADMISSION

Les enfants fréquentant le CPE Ton Ami Pipo sont des enfants âgés de 3 mois à 5 ans et 11 mois.

Lorsqu'une place se libère dans un groupe, cette place sera comblée, par ordre de priorité d'inscription sur le site de la Place 0-5 ans, d'après l'âge de l'enfant et la place disponible, et en fonction des critères suivants :

- 1) L'enfant d'un(e) employé(e) travaillant au CPE
- 2) L'enfant d'un administrateur
- 3) L'enfant dont le frère ou la sœur fréquente déjà le CPE
- 4) L'enfant inscrit pour un besoin de garde de 5 jours par semaine
- 5) L'enfant à défis particuliers référé par un organisme (si le personnel éducateur disponible possède les connaissances et les habiletés pour répondre adéquatement aux besoins de l'enfant)

* Pour toutes questions, les parents peuvent s'adresser à la direction.

b) FORMATION DES GROUPES

Au CPE Ton Ami Pipo, les enfants sont regroupés par groupe d'âge (poupons et préscolaire) ainsi qu'en groupements multi-âges selon les bénéfices que peuvent en retirer les enfants comme les éducatrices.

Ainsi, 80 places sont disponibles au sein de 10 groupes :

- 1 groupe de poupons (enfants de 3 mois-18 mois)
- 5 groupes multi-âges (mais dont les âges sont rapprochés)
- 3 groupes de 4-5 ans (enfants âgés entre 4 ans et 5 ans 11 mois)

Il est à noter que les ratios sont les suivants :

- 1 adulte pour 5 pour les poupons

- 1 adulte pour 8 pour les multi-âges
- 1 adulte pour 10 pour les préscolaires

c) RESPECT DES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les modalités d'inscription sont les suivantes :

- Le parent doit obligatoirement avoir inscrit son enfant sur la place 0-5 ans
- les parents complètent la fiche d'inscription
- les parents fournissent une copie du certificat de naissance de leur enfant et d'au moins un des parents (i.e. celui qui signera les documents)
- les parents signent les autorisations requises (médications, personnes autorisées, etc.)
- les parents complètent le formulaire PCR (places à contribution réduite)
- les parents d'enfants venant d'un autre CPE fournissent l'attestation de services de garde reçus
- les parents reçoivent une copie de la plate-forme pédagogique et de la régie interne
- Le contrat annuel « entente de services de garde » et les annexes requises
- Un spécimen de chèque pour le prélèvement bancaire

d) MODALITÉS EN PÉRIODE DE RÉINSCRIPTION

Avant le début septembre, les parents doivent signer un nouveau formulaire d'entente de services à moins d'avis contraire de la part des parents (p.ex. : déménagement) ou du CPE (p.ex. : avis d'expulsion).

Il est de la responsabilité des parents d'aviser par écrit la direction de tout changement d'adresse, de numéros de téléphone ou de répondant.

e) DÉPART DE SON ENFANT

Le parent doit remettre, en vertu du formulaire d'entente de services signé lors de l'inscription, l'avis de résiliation de l'entente de service. Le parent devra payer 50\$, ou une somme représentant au plus 10% du prix des services qui ne lui ont pas été fournis.

Un formulaire d'attestation des services de garde reçus sera remis au parent lors de son départ.

f) MATÉRIEL À FOURNIR

Voici une liste sommaire du matériel à fournir.

Certains items peuvent différer d'un groupe à l'autre. Mais en règle générale, tous les effets personnels de l'enfant doivent être identifiés à son nom. Le CPE n'est pas responsable des objets perdus. Tout le linge souillé doit être lavé au besoin par les parents.

- Vêtements adaptés à la saison et à la température du jour
- Vêtements de rechange incluant des bas (un ensemble selon la saison)
- Plusieurs petites culottes et davantage de vêtements de rechange (lorsque l'enfant est en période d'entraînement à la toilette)
- Tablier pour le bricolage
- Un peigne ou une brosse dans un sac
- Médications autorisées par les parents (crème de zinc, solution saline)
- Chapeau
- Le cache cou est obligatoire, pas de foulard
- Les enfants doivent avoir des chaussures ou des sandales (pas de *gougounes*, les sandales doivent protéger le pied et être solidement rattachées au pied)
- Bouteille ou gourde non-cassable.
- Tout bijou porté au cou et lunettes de soleil sont prohibés.

Spécifiquement pour les poupons :

- Couches jetables ou lavables
- Couches jetables piscine
- Biberon, gobelet et préparation de lait ou de purée
- Sucés
- Objet de transition/ réconfort (toutou, doudou)

* Les jouets ou objets de la maison peuvent être apportés au CPE seulement lors d'une demande spéciale de la part de l'éducatrice pour une activité ou une journée spécifique.

g) PAIEMENT

Les frais de garde sont de 9.35\$ par jour (places à contribution réduite). Le coût inclut le repas du midi et deux collations, les activités prévues au programme et 10 heures de garde par jour. Les parents qui utiliseront le service pour plus de 10 heures par jour seront facturés 1 dollar pour chaque minute supplémentaire.

Les frais de garde (généraux, et additionnels le cas échéant) sont payables, par prélèvement automatique (en signant le formulaire à cet effet) à tous les 20 de chaque mois pour le mois en cours. Notons que les frais de garde sont calculés sur une base annuelle, donc sont payables tout au long des 52 semaines (incluant les jours fériés, de maladie et d'absence).

Un reçu d'impôt fédéral est émis par courriel avant le 28 février de chaque année.

h) INTÉGRATION DE L'ENFANT

Lorsqu'il s'agit de la première année de l'enfant avec une éducatrice (p.ex. : lors de l'inscription ou lors d'un changement de groupe), une rencontre de jumelage peut être organisée, au besoin. Cette rencontre permet entre autres de discuter des valeurs éducatives, des règles de vie, des attentes et questionnements de la part des parents et de l'éducatrice.

Il peut être nécessaire, pour certains enfants, de débiter la fréquentation de l'enfant au CPE (ou lors d'un changement de groupe) de manière graduelle.

En effet, en accord avec la direction. Il peut être possible de prévoir un maximum d'un mois pour l'intégration complète de son enfant.

i) COLLABORATION AVEC LE PERSONNEL ÉDUCATEUR

La communication quotidienne entre parents et personnel éducateur est de première importance pour l'enfant. Les parents doivent communiquer aux éducatrices tout ce qui pourrait influencer le comportement de l'enfant dans la journée. Aussi, les éducatrices résumant les faits saillants de la journée de l'enfant à ses parents dans le journal à petit pas qui est transmis quotidiennement par courriel. Il est donc important que les parents en prennent connaissance.

Il est également possible que les parents fixent un moment avec l'éducatrice pour discuter d'un problème particulier avec un enfant.

j) HORAIRE D'UNE JOURNÉE TYPE (SELON LES GROUPES)

	Activités
7h00	Accueil, période de fusion (arrivée graduelle des enfants et des éducatrices)
9h00	Hygiène et collation
	<i>* dans les groupes de poupons, il y a possibilité de faire une sieste</i>
9h30	Causerie ou/et activité
10h15	Sortie à l'extérieur
11h15	Hygiène et dîner
12h30	Hygiène et moment calme
12h45	Histoires, détente
13h00	Sieste (<i>heures et durées varient selon les groupes</i>)
14h45	Réveil graduel, jeux calmes

15h15	Hygiène et collation
15h45	Jeu actif ou extérieur
16h00	Départ, période de fusion (départ graduel des éducatrices-responsables et des enfants)

k) SORTIES

Les parents sont informés du déroulement de chaque sortie par le biais d'une feuille explicative. Les parents autorisent leur enfant à participer à la sortie en signant le coupon-réponse et les frais, s'il y a lieu, sont alors portés à leur compte. En tout temps, le parent peut refuser que son enfant participe et il pourra alors demeurer au CPE.

Les parents accompagnateurs sont toujours les bienvenus, car l'aide et le soutien sont indispensables afin d'assurer la sécurité et le bon déroulement de ces activités spéciales. Lors des sorties, les enfants doivent porter des dossards et le CPE (sous la supervision de la direction) s'assure que les ratios adulte-enfants soient adéquats.

Toutefois, pour ce qui est des sorties au parc, les ratios réguliers des groupes (voir point **b**) sont suffisants. Il est cependant obligatoire qu'une éducatrice soit toujours accompagnée d'un autre groupe (afin qu'il y ait deux adultes présents en tout temps).

Les règles générales de sécurité doivent être respectées (p.ex. : apporter une trousse de premiers soins, les *Epipen*, la liste complète des enfants participants à la sortie, etc.).

l) VACANCES ET JOURNÉES DE CONGÉS

Dès le mois de mai, les parents doivent informer le CPE de leurs dates de vacances pour la période estivale, afin que les horaires et les activités soient bien planifiés. Une feuille à cet effet sera affichée dans le local de votre enfant.

Lors de ces journées prévues de vacances, il est nécessaire de téléphoner à l'avance si votre enfant doit finalement se présenter au CPE puisque le ratio des groupes doit toujours être respecté.

De leur côté, les éducatrices avisent les parents de leurs vacances estivales. De plus, à chaque mois de septembre, l'éducatrice de l'enfant informe les parents de sa journée de congé hebdomadaire pour l'année.

Les journées fériées annuelles sont les suivantes :

- 3 journées consécutives au Jour de l'An
- le vendredi Saint
- le lundi de Pâques
- la fête des Patriotes

- la St-Jean-Baptiste
- la Confédération
- la fête du Travail
- l'Action de grâce
- 3 journées consécutives à Noël

m) FRAIS DE RETARDS

Le CPE étant ouvert de 7h00 à 18h00, tout parent quittant le CPE en dehors de ces heures sera facturé à raison de 3.00\$ par minute supplémentaire. Ce changement sera effectif dès la signature de la nouvelle entente de service 2025.

n) RESPONSABILITÉS À L'ARRIVÉE / AU DÉPART

À leur arrivée au centre, les parents doivent se laver les mains avec le gel, dévêtir l'enfant à son casier et le reconduire à la personne responsable avant de quitter le CPE. Le parent est responsable de lui donner la puce de l'enfant. De la même manière, ils doivent le vêtir le soir et aviser la personne responsable de son départ, reprendre sa puce et la remettre sur le tableau désigné.

Notez qu'il y aura un frais de 10\$ pour les puces magnétiques égarées à partir de la deuxième fois.

Les enfants doivent être surveillés en tout temps dans le CPE et dans l'aire de stationnement. Par mesure de sécurité, les frères et sœurs qui ne fréquentent pas le CPE doivent être sous la supervision constante de leurs parents (i.e. stationnement, cour extérieure, intérieur du CPE).

La responsabilité du CPE cesse lors de la prise en charge de l'enfant par ses parents.

o) AUTORISATION DE PRISE EN CHARGE

Seules les personnes identifiées et autorisées par écrit par les parents peuvent venir chercher l'enfant au CPE. En tout temps, l'éducatrice responsable ainsi que les éducatrices présentes lors du départ doivent avoir été avisées par les parents la journée même (verbalement, en personne ou par téléphone).

Une nouvelle personne peut venir chercher l'enfant en cas de situation spéciale, mais toujours avec l'autorisation verbale du parent. De plus, dans de telles circonstances, le CPE peut demander des cartes d'identification à la personne venant chercher l'enfant.

p) MALADIE

Les parents doivent se conformer aux règles décrites dans la politique de Santé et sécurité du CPE, afin d'éviter la propagation des maladies (référence: « Les infections en milieu de garde du MFA »). Cette politique peut être consultée sur demande, en s'adressant à la direction.

Parmi les règles de base, il est spécifié que tout enfant présentant des symptômes importants pouvant affecter son bon fonctionnement (diarrhée, fièvre, vomissement, toux) ne sera pas admis au centre de la petite enfance.

Si un enfant requiert une visite médicale à la clinique ou à l'hôpital, le CPE prendra les mesures nécessaires pour assurer le transport selon l'état de l'enfant et verra à contacter immédiatement les parents ou autres personnes désignées. Les frais encourus devront être assumés par le parent.

Les parents dont l'enfant fait 38,1C de fièvre (normes évaluées selon le protocole du MFA) seront avisés immédiatement par téléphone de l'état de leur enfant et des mesures prises par le CPE.

Notons que les parents peuvent consulter les articles 116, 117, 118, 119 et 120 du décret concernant le *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance* en ce qui concerne l'administration des médicaments et l'entreposage des produits toxiques.

Les parents ont **l'obligation d'informer le CPE lorsque l'enfant est atteint d'une maladie contagieuse** et ce, le plus tôt possible afin que les autres parents puissent en être informés. Le CPE pourra exiger un certificat médical au besoin, pour confirmer le diagnostic.

Principales maladies contagieuses de la petite enfance :

1. Conjonctivite infectieuse de l'œil

Infection de l'œil par bactérie ou virus.

Pas d'exclusion de l'enfant, sauf si contexte épidémique ou conjonctivite purulente.

2. Coqueluche

Quinte de toux, vomissements, chant du coq.

Exclusion de l'enfant jusqu'à la fin de la période de contagion (5 jours après le début du traitement - 3 semaines si non traitée).

3. Cytomégalovirus (infection à)

Infection virale souvent asymptomatique.

Danger pour femmes enceintes.

4. Diarrhée épidémique

Selles liquides et fréquentes chez 2 enfants du même groupe.

Exclusion généralement nécessaire jusqu'au rétablissement.

5. Érythème infectieux (cinquième maladie)

Éruption cutanée bénigne.

Pas d'exclusion de l'enfant, dans la mesure où il peut participer aux activités. Danger pour femmes enceintes.

6. Gale

Parasite sur la peau, petits sillons souvent localisés entre les doigts, poignets, coudes, etc.

Exclusion de l'enfant jusqu'à ce qu'un traitement ait été effectué.

7. Giardiase

Infection gastro-intestinale. Diarrhée périodique, mal de ventre, selles pâles, grasses.

Exclusion de l'enfant symptomatique non traité.

8. Impétigo

Bactéries entraînant lésions cutanées purulentes et croûteuses.

Exclusion de l'enfant si non traité. Exclusion supplémentaire de 48 heures si lésions étendues ou suintantes.

9. Méningite virale

Inflammation des enveloppes du cerveau. Début soudain avec fièvre et maux de tête.

Réintégration quand l'enfant peut suivre les activités du groupe.

10. Otite moyenne

Inflammation de l'oreille par bactérie ou virus.

Pas d'exclusion, si l'enfant peut participer, qu'il y ait traitement ou pas.

11. Pharyngite, amygdalite à streptocoque et scarlatine

Infection de la gorge.

Exclusion de l'enfant jusqu'à 24 heures après le début du traitement.

12. Poux (pédiculose)

Infestation du cuir chevelu par un parasite.

Exclusion de l'enfant jusqu'à ce que la première application d'un produit anti-parasitaire ait lieu. Deuxième application requise quelques jours après le premier traitement.

Voir <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2006/06-276-02F.pdf>

13. Rhume et grippe

Pas d'exclusion, dans la mesure où il n'y a pas fièvre et que l'enfant peut participer aux activités du groupe, sans toux excessive. Des mesures spéciales d'exclusion en cas de pandémie d'influenza seront communiquées aux parents.

14. Rubéole

Maladie virale bénigne avec éruption cutanée discrète.

Exclusion de l'enfant durant la période de contagiosité (7 jours avant et 7 jours après le début de l'éruption). Danger pour femmes enceintes.

15. Varicelle

Maladie virale avec éruption généralisés (picotte).

Pas d'exclusion si l'enfant peut participer. Danger pour les femmes enceintes qui n'ont pas eu la maladie.

Retrait temporaire de l'enfant en cas de maladie

Si l'enfant est atteint d'une maladie contagieuse, ou si l'enfant est malade ou victime d'une blessure qui l'empêche de prendre part aux activités de son groupe, ses parents doivent le **garder à la maison**. Le CPE pourra refuser d'accueillir l'enfant si les parents ne collaborent pas à établir des mesures raisonnables de contrôle des infections, telles que suggérées dans le guide *Prévention et contrôle des infections dans les CPE – guide d'intervention* (Les publications du Québec, 2002, 473 p.).

De même, si l'état de santé d'un enfant se détériore au cours de la journée, s'il présente une fièvre élevée ou plusieurs symptômes importants (diarrhée, vomissements, etc.) **ou s'il ne peut plus participer aux activités du groupe, les parents devront venir chercher l'enfant pour le ramener à la maison**. C'est le cas également si l'enfant souffre d'une maladie contagieuse ou d'une blessure infectée qui risque d'affecter les autres enfants.

Si le CPE ne réussit pas à joindre les parents pour venir chercher l'enfant, le personnel contactera le nom des **personnes autorisées à venir chercher l'enfant en cas d'urgence**.

q) ABSENCES

L'absence de l'enfant doit être signifiée au CPE (à la direction ou l'éducatrice) le plus tôt possible.

Nous recommandons que les enfants arrivent avant 9h30 le matin afin de favoriser le bon déroulement de la routine et de permettre un accueil chaleureux. Le parent est responsable d'aviser l'éducatrice si l'enfant arrive après 10h30, suite à un rdv ou pour quelque raison.

r) ALIMENTATION

Le CPE offre deux collations et un dîner sain et équilibré par jour (respectant le Guide alimentaire canadien).

Le menu de la saison (s'échelonnant sur 4 semaines) est affiché à l'entrée du CPE près de la porte de la cuisine.

Concernant les règles en matière d'allergies et d'intolérances alimentaires, le CPE interdit toute nourriture en provenance de la maison (les gâteaux d'anniversaire sont donc fournis par le CPE). De plus, le menu exclut les arachides ou toutes substances pouvant en contenir. Le menu sera modifié pour répondre à la diète de l'enfant, toutefois, il est impératif de fournir une attestation médicale confirmant l'allergie de votre enfant.

L'identité des enfants souffrants d'allergies ou d'intolérances est connue par l'ensemble du personnel (leur photo et le type d'allergie est affiché dans tous les locaux et dans la cuisine).

Notons que l'heure des repas se veut un moment d'échanges et de découvertes. Il est possible que les repas ne soient pas toujours au goût de tous. L'enfant est toujours encouragé à goûter ce qui se trouve dans son assiette. Peut-être aura-t-il ainsi la chance de faire graduellement de belles découvertes et d'apprécier ce repas une prochaine fois...

s) PROCÉDURE ET TRAITEMENT DES PLAINTES

La directrice générale qui reçoit la plainte assure le plaignant de tenir les renseignements confidentiels et elle encourage le plaignant à s'identifier mais ne peut en aucun cas l'exiger.

Pour toute plainte, la directrice générale ouvre un dossier et remplit le formulaire d'enregistrement et de suivi de plainte.

Le plaignant peut formuler sa plainte verbalement ou par écrit. Dans ce dernier cas, la directrice générale envoie un accusé de réception au plaignant.

Si la directrice générale est absente, la personne qui reçoit le téléphone prend en note les coordonnées du plaignant et l'achemine à la directrice générale le plus vite possible. Si la directrice générale est absente de façon prolongée (vacances, congrès...), la directrice adjointe se charge du dépôt de la plainte.

Si la plainte concerne un abus, un mauvais traitement, une agression ou un autre événement de même nature subi par un enfant, la directrice générale doit immédiatement la signaler au Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse.

Si la plainte porte sur un fait ou une situation qui ne menace pas la sécurité, la santé ou le bien-être des enfants reçus (p.ex. : mésentente ou conflit entre un parent ou une éducatrice), le plaignant est invité à régler le litige avec la personne concernée. La direction peut offrir son aide aux parties pour aider à la résolution du problème.

Si la plainte porte sur un fait ou une situation concernant le CPE et constitue un manquement à la loi ou aux règlements et menace la santé, la sécurité ou le bien-être des enfants reçus, la directrice générale dresse un rapport écrit de la situation et selon l'analyse de la plainte, elle peut :

- Communiquer avec l'éducatrice afin d'identifier les moyens à prendre pour que la situation soit corrigée et ne se reproduise plus.
- Saisir le conseil d'administration, quant au suivi à apporter à la plainte et à la possibilité d'enclencher d'autres procédures.
- Avoir un deuxième entretien avec le plaignant et procéder à une entrevue avec l'éducatrice.

La directrice générale doit informer le conseil d'administration des plaintes reçues, de leur nature et de leur traitement sur une base régulière.

Le conseil d'administration s'assure que la situation qui a entraîné la plainte, si elle est fondée, soit corrigée.

Tous les dossiers de plaintes sont confidentiels et conservés sous clef au siège social du CPE. Seule la directrice générale et la directrice adjointe de l'installation ont le droit de consulter ces dossiers. Le conseil d'administration peut consulter sur demande ces dossiers au CPE.

t) POLITIQUE D'EXCLUSION ET RÉSILIATION D'ENTENTE DE SERVICES

Cette mesure est considérée comme étant le dernier recours. Un plan d'action concret et des étapes bien précises doivent avoir été établis avant d'en arriver à l'expulsion. Le parent doit avoir été mis au courant, par une rencontre, des démarches entreprises et du risque d'expulsion au préalable. Le conseil d'administration doit aussi être informé de la situation et consulté dans le but de soutenir l'intégration si possible.

Le CPE peut résilier une entente de service si :

- Le non-paiement de la contribution parentale;
- L'impossibilité pour le CPE de répondre aux besoins d'un enfant;
- Longue absence non motivée de l'enfant;
- L'absence de participation des parents dans la mise en œuvre d'un plan d'intervention dans le cas d'un enfant à besoins particuliers;
- Problème de comportement du parent à l'égard des enfants, du personnel, de la direction ou des autres parents.

(voir politique d'expulsion)

DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT SELON L'AGE

Les tableaux qui suivent sont extraits de l'annexe 1 de « Accueillir la petite enfance *Le programme éducatif des services de garde du Québec* » mise à jour, 2007. Le document complet peut être consulté sous la rubrique « publications » à <http://www.mfa.gouv.qc.ca>

« Loin d'être exhaustive, la section suivante présente certaines acquisitions de l'enfant dans chacune des sphères de son développement, pour chaque âge. **Chaque enfant étant unique**, il se peut que certains acquièrent une habileté particulière quelques mois avant ou après l'âge indiqué dans le tableau, sans que leur développement en soit compromis. En effet, **ces données sont présentées à titre indicatif et ne doivent en aucun cas être considérées comme des objectifs à atteindre.** (...) »

EXEMPLES D'ACQUISITIONS ENTRE 0 ET 6 MOIS				
Dimension affective	Dimension physique et motrice	Dimension sociale et morale	Dimension cognitive	Dimension langagière
L'enfant tisse progressivement des liens d'attachement avec ses parents. Il manifeste diverses émotions (notamment la tristesse, la colère, la détresse, la joie et l'enthousiasme). Il pleure pour attirer l'attention lorsqu'il a un besoin . Il se calme lorsqu'une personne le prend dans ses bras. Il manifeste parfois de la frustration (cris, pleurs) lorsqu'il ne réussit pas à faire quelque chose (ex. : atteindre un jouet) ou lorsqu'on ne satisfait pas rapidement son besoin.	MOTRICITÉ GLOBALE : Il tourne la tête en direction d'un bruit ou d'une voix. Placé sur le ventre, il relève la tête et la poitrine en s'appuyant d'abord sur ses avant-bras, puis sur ses mains. Il se retourne du ventre sur le dos . Il arrive à se tenir assis , mais il a besoin d'être soutenu pour ne pas tomber. MOTRICITÉ FINE : Il se sert de sa main tout entière pour prendre un objet (préhension palmaire). Il tente d' attraper les objets hors de sa portée. Il secoue son hochet. Il porte les objets à sa bouche .	Il reconnaît la voix, le visage et l'odeur de sa mère, puis ceux des personnes qui lui sont familières. Il est attiré par les visages et les diverses expressions faciales. Vers l'âge de six semaines, il fait son premier « sourire social » . Il sourit, gazouille et rit aux éclats , surtout si on lui parle ou lui sourit. Il aime regarder et toucher le visage des personnes qui lui sont familières. Il est intéressé par les gens qui l'entourent : il les suit du regard et manifeste son plaisir en gazouillant et en gigotant. Il tente d' imiter certains gestes ou expressions du visage.	Il passe de longs moments à examiner ses doigts et ses mains de même que divers objets. Il montre une nette préférence pour les objets de couleurs vives ou contrastées . Il distingue le jour et la nuit . Il manifeste parfois une préférence pour un jouet en particulier . Il se sert de plusieurs de ses sens en même temps et il coordonne plusieurs gestes pour découvrir les objets (il regarde, manipule, porte à sa bouche, etc.).	Il gazouille (en émettant surtout des voyelles comme <i>a</i> ou <i>e</i>). Il fait ses premiers « Ah reuh » . Il exprime ses besoins principalement par des pleurs et des cris , qui deviendront de plus en plus différenciés au fil des mois. Il communique ses émotions par des gestes et des expressions du visage . Il est attentif quand on lui parle : il cesse de bouger et fixe le visage de la personne (davantage encore s'il s'agit de sa mère).
EXEMPLES D'ACQUISITIONS ENTRE 6 ET 12 MOIS				
Dimension affective	Dimension physique et motrice	Dimension sociale et morale	Dimension cognitive	Dimension langagière
L'enfant consolide ses liens d'attachement avec ses parents. Il réagit par des pleurs lorsqu'il est séparé de ses parents et particulièrement de sa mère (angoisse de séparation). Il ressent de l'insécurité lorsqu'il se retrouve face à des personnes étrangères (peur des étrangers) ou dans des endroits inconnus. Il cherche alors du réconfort auprès des gens qu'il connaît bien. Lorsque l'un de ses parents quitte une pièce, il le cherche intensément des yeux et, lorsqu'il revient, il	MOTRICITÉ GLOBALE : Il porte ses pieds à sa bouche en s'aidant de ses mains. Il se retourne du dos sur le ventre . Il s'assoit par ses propres moyens et se protège des chutes. Il se déplace en rampant ou à quatre pattes . Il se hisse debout en s'agrippant aux meubles, fait quelques pas de côté et se rassoit. Il fait quelques pas s'il est soutenu. MOTRICITÉ FINE : Il empile deux cubes . Il tient seul son biberon . Il tient simultanément un objet dans chaque main. Il	Il commence à faire la distinction moi-autrui et à se percevoir comme une personne à part entière. Il réagit différemment selon qu'il est en présence d'une personne connue ou inconnue . Il essaie souvent de prendre les jouets des mains de ses camarades. Il décode les émotions (joie, colère, etc.) en observant les expressions faciales des personnes qui l'entourent. Il peut volontairement offrir un objet à une autre personne. Il fait « bravo ! » avec ses mains . Il participe	Il découvre les caractéristiques des objets (forme, texture) en les manipulant avec ses mains et en les portant à sa bouche. Il focalise son attention et aime observer de petits objets. Ses comportements ont un but précis (par exemple, saisir un objet). Il comprend qu'une action entraîne une réaction (relation de cause à effet): par exemple, il secoue son hochet pour obtenir un bruit. Il comprend lorsqu'on lui dit de mettre « dedans ». Il	Il babille (combinaisons de voyelles et de consonnes : « mama », « dada », etc.) et imite certains sons qu'il entend. Il prononce ses premiers mots , souvent « papa » et « maman ». Il « appelle » en émettant différents sons lorsqu'il veut attirer l'attention ou demander de l'aide. Il prend conscience que les mots ont un sens. Il comprend quelques mots . Il reconnaît le mot « non » et secoue la tête quand on lui dit « non ! ». Il communique beaucoup par gestes (il montre avec le

<p>l'accueille avec joie. Les rituels et les routines lui apportent un sentiment de sécurité. Il investit affectivement un objet particulier : couverture, peluche, etc. (objet transitionnel). Il est sensible à notre humeur et pleure si on hausse le ton. Il rit lorsqu'il réussit une tâche.</p>	<p>transfère un objet d'une main à l'autre. Il prend de petits objets entre le pouce et l'index, ce qui lui permet de manger seul certains aliments.</p>	<p>activement aux jeux interactifs, comme celui du « coucou ! ». Il aime imiter les mimiques et certains gestes des adultes.</p>	<p>aime regarder les images d'un livre. Il cherche et trouve un objet que l'on a dissimulé devant lui. Il reconnaît les objets et les endroits qui lui sont familiers. Il comprend qu'un objet continue d'exister même s'il ne le voit plus (permanence de l'objet).</p>	<p>doigt les objets qu'il convoite, il tend les bras pour indiquer qu'il désire se faire prendre, etc.). Il tourne la tête quand on l'appelle par son prénom.</p>
---	--	--	---	--

EXEMPLES D'ACQUISITIONS ENTRE 12 ET 18 MOIS

Dimension affective	Dimension physique et motrice	Dimension sociale et morale	Dimension cognitive	Dimension langagière
<p>L'enfant consolide ses liens d'attachement avec ses parents et tisse de nouveaux liens avec d'autres figures d'attachement.</p> <p>Il est affectueux et aime être pris dans les bras. Il aime être au centre de l'attention et peut manifester son mécontentement lorsque ses parents s'occupent d'un frère ou d'une sœur. Il manifeste sa frustration lorsqu'il n'obtient pas ce qu'il veut. Il cherche à être réconforté lorsqu'il a du chagrin. Il arrive parfois à se calmer seul ou avec l'aide d'un objet transitionnel. Il s'éloigne de plus en plus souvent de ses parents pour explorer son environnement. Il exprime ses préférences et ses aversions. Il a de plus en plus confiance en lui.</p>	<p>Son besoin de sommeil diminue progressivement. MOTRICITÉ GLOBALE : Il marche sans aide.</p> <p>Il est capable de s'accroupir et de se relever en gardant son équilibre. Il court les bras pliés à 90° et tournés vers le ciel. Il s'assoit sur une petite chaise par ses propres moyens. Il aime grimper partout. Il aime pousser et tirer divers objets. Il monte les escaliers en se tenant à la rampe et en posant ses deux pieds sur chaque marche, mais les descend à quatre pattes à reculons. MOTRICITÉ FINE : Il empile jusqu'à quatre cubes. Il utilise une cuillère pour manger, mais se salit beaucoup. Il s'amuse à remplir et à vider des récipients. Il tourne plusieurs pages d'un livre à la fois.</p>	<p>Il aime interagir avec les personnes qui lui sont familières. Il n'aime pas qu'on lui impose des limites, mais il accepte la</p> <p>plupart du temps de s'y conformer, surtout si on lui offre une alternative. Il commence à saisir les plaisanteries (par exemple, il éclate de rire si on lui fait des grimaces). Il aime faire rire les gens. Il aime la compagnie des autres enfants, mais ne joue pas encore avec eux (jeux parallèles). Il aime observer et imiter les autres enfants.</p>	<p>Il apprend beaucoup par essais et erreurs. Il commence à saisir les fonctions associées aux objets.</p> <p>Il se reconnaît lorsqu'il se voit dans un miroir. Il développe certaines habiletés de résolution de problèmes, comme le fait de tirer sur une ficelle pour rapprocher un objet hors d'atteinte. Il est capable de montrer du doigt diverses parties de son visage et de son corps. Il réussit à encastrer les pièces d'un casse-tête si elles sont munies de gros boutons. Il reconnaît et montre du doigt des personnes familières sur une photo. Il aime qu'on lui montre des images dans un livre. La permanence de l'objet est acquise.</p>	<p>Il comprend un grand nombre de mots. Il dit quelques mots, le plus souvent le nom d'objets familiers.</p> <p>Il dit souvent « non ! » tout en remuant la tête. Il imite le cri de certains animaux. Il montre des objets du doigt dans un livre d'images, puis apprend à les nommer. Il associe un mot à un geste pour exprimer son désir (par exemple, dire « ballon » tout en le montrant du doigt). Il comprend lorsqu'on lui pose une question simple sans faire aucun geste (par exemple : « Veux-tu du lait ? »). Il comprend une directive simple comme « Ne touche pas ! », « Fais au revoir ! » ou « Viens prendre ton bain ! ».</p>

EXEMPLES D'ACQUISITIONS ENTRE 18 ET 24 MOIS

Dimension affective	Dimension physique et motrice	Dimension sociale et morale	Dimension cognitive	Dimension langagière
---------------------	-------------------------------	-----------------------------	---------------------	----------------------

<p>L'enfant réagit moins intensément lorsque ses parents s'absentent, à condition qu'il se sente en sécurité avec les personnes qui prennent soin de lui (capable de s'appuyer sur d'autres figures d'attachement). Il oscille entre son désir d'autonomie et son besoin des autres. Il s'affirme davantage (par exemple, il exprime son désaccord en disant « Non ! »). Il a parfois des accès de colère qu'il a du mal à maîtriser.</p>	<p>MOTRICITÉ GLOBALE : Il monte sur une chaise et en redescend sans aide. Il apprend progressivement à descendre les escaliers en se tenant à la rampe et en posant ses deux pieds sur chaque marche. Il lance le ballon ou lui donne un coup de pied, mais son équilibre est précaire. MOTRICITÉ FINE : Il construit une tour de six cubes. Il utilise ses deux mains à des fins différentes : l'une stabilise un objet, et l'autre le manipule. Il est capable de dévisser un couvercle. Il peut tenir un verre d'une seule main. Il utilise indifféremment l'une ou l'autre de ses mains. Il arrive à mettre ses souliers, sans les lacer, quoique pas toujours du bon pied.</p> <p>Il recopie un trait.</p>	<p>Il a besoin d'être encadré et qu'on lui impose des limites, car il est peu conscient des dangers présents dans son environnement et il lui est difficile de contenir tous ses désirs et toutes ses émotions. Il aime participer aux tâches domestiques (passer le balai ou l'aspirateur, par exemple). Il apprécie la compagnie d'autres enfants et interagit plus souvent avec eux, même s'ils ne jouent pas encore ensemble (jeux parallèles). Il préfère parfois la compagnie d'un enfant en particulier. Il ne partage pas volontiers ses jouets. Il réagit lorsqu'un autre enfant a du chagrin (par exemple, il va s'approcher de lui, le toucher et faire la moue).</p>	<p>Il est capable de se représenter des objets ou des personnes par une image interne (pensée symbolique). Par exemple, quand l'éducatrice lui parle de sa maman, il se forme une image d'elle dans sa tête. Il commence à jouer à faire semblant (par exemple, de donner le biberon à sa poupée). Il aime imiter ses parents ou d'autres enfants. Il acquiert la capacité d'imiter en l'absence du modèle (imitation différée). Il peut se concentrer quelques minutes sur une même tâche. Il place au bon endroit des formes géométriques simples dans un jouet conçu à cet effet. Il imbrique des figures gigognes ou des contenants de différentes tailles. Il est capable d'associer un objet réel et une image.</p>	<p>Il dit une vingtaine de mots. Il aime répéter de nouveaux mots ou de nouvelles expressions. Il utilise un seul mot pour décrire plusieurs réalités (par exemple, « pomme » pour tous les fruits). Il utilise ses premiers « mots-phrases », c'est-à-dire un mot qui est pour lui l'équivalent d'une phrase (par exemple, « lait » pour « Je veux du lait »). Il aime imiter les cris des animaux. Il dit son prénom et appelle les personnes qu'il connaît par leur prénom. Vers 24 mois, il prononce ses premières préphrases, c'est-à-dire une association de deux mots (« Maman partie »). Il commence à poser des questions comme « Où maman ? ». Il chante quelques bribes de chansons.</p>
--	---	---	--	--

EXEMPLES D'ACQUISITIONS ENTRE 2 ET 3 ANS

Dimension affective	Dimension physique et motrice	Dimension sociale et morale	Dimension cognitive	Dimension langagière
<p>L'enfant est en pleine phase du « non » et s'oppose souvent aux demandes des adultes. Il veut souvent faire par lui-même, c'est la phase du « J'suis capable tout seul ». Il n'aime pas attendre et veut tout « tout de suite ». Il ressent de nouvelles émotions : fierté, gêne, honte, etc. Il peut nommer les émotions qu'il éprouve (par exemple : « Je suis fâché ») et reconnaître celles des autres. Il se met en colère si on ne comprend pas ce qu'il veut dire. Il arrive parfois, mais pas toujours, à maîtriser sa colère. Il persévère davantage lorsqu'il fait face à une difficulté.</p> <p>Il développe certaines peurs, comme celle du noir ou celle des monstres. Il aime qu'on respecte les routines.</p>	<p>Il est propre le jour. MOTRICITÉ GLOBALE : Il saute sur place. Il peut lancer un ballon avec ses mains et attraper (à l'occasion) avec son corps. Il pédale à tricycle. MOTRICITÉ FINE : Il utilise davantage l'une de ses mains. Il empile jusqu'à dix cubes. Il entaille du papier avec des ciseaux, en utilisant ses deux mains. Il tourne les pages d'un livre une à la fois. Il apprend à s'habiller et à déshabiller (avec l'aide d'un adulte). Il mange avec une fourchette. Il boit au verre sans se salir.</p> <p>Il dessine ses premiers cercles.</p>	<p>Il comprend la notion de propriété et devient possessif (« À moi ! »). Il interagit beaucoup avec les autres enfants, mais préfère souvent jouer avec un enfant du même sexe. Il développe ses premières amitiés, même si elles sont parfois instables. Il manifeste parfois son désaccord en mordant ou en frappant les autres enfants. Il apprend quelques codes sociaux : dire bonjour, merci, etc. Il se soumet à certaines règles de conduite (par exemple, ne pas courir dans le corridor, ranger ses jouets, etc.). Il aime amorcer certaines activités, mais aussi participer à des activités suggérées par d'autres. Il dérange ou fait le pitre lorsqu'il veut attirer l'attention.</p> <p>Il aime rendre de petits services.</p>	<p>Il peut trier ou regrouper des objets selon leur forme, leur taille ou leur couleur. Il termine ses premiers casse-tête de six ou huit morceaux. Il peut nommer plusieurs parties de son corps (mais pas encore ses articulations). Il connaît son nom au complet, son âge ainsi que son sexe. Il compte jusqu'à cinq environ, mais ne peut compter que deux objets placés devant lui. Il saisit la notion de quantité et fait la différence entre un seul objet et plusieurs objets. Il comprend la différence entre « petit » et « grand ». Il commence à saisir les concepts associés au temps (bientôt, longtemps, avant, après, etc.). Il aime jouer à des jeux de faire semblant en groupe.</p>	<p>Il dispose d'un vocabulaire d'environ 450 mots. Il soliloque souvent (il se parle à voix haute), surtout lorsqu'il joue. Il commence à bâtir des phrases complètes (sujet, verbe, complément), par exemple : « Maman partie travailler ». Il parle de lui-même à la troisième personne en utilisant son prénom et il emploie quelques pronoms : moi, toi, etc. Il commence à construire des phrases négatives (« Je veux pas »). Il comprend une phrase contenant deux directives simples. Il demande souvent « C'est quoi ? ». Il commence à utiliser le pluriel. Il chante quelques chansons. Il aime qu'on lui lise des histoires</p> <p>accompagnées d'images.</p>

EXEMPLES D'ACQUISITIONS ENTRE 3 ET 4 ANS

Dimension affective	Dimension physique et motrice	Dimension sociale et morale	Dimension cognitive	Dimension langagière
<p>L'enfant se sépare facilement de ses parents. Si son environnement est favorable, il développe une estime de soi positive, il a le sentiment d'être quelqu'un de bien, qui a de la valeur aux yeux des autres. Il communique bien ce qu'il ressent. Il commence à maîtriser sa colère et tente de l'exprimer verbalement. Il fait parfois des cauchemars la nuit. Il manifeste un intérêt particulier pour le parent du sexe opposé.</p>	<p>Il est propre le jour et la nuit. MOTRICITÉ GLOBALE : Il monte et descend les escaliers en posant un seul pied sur chaque marche. Il dirige bien son tricycle et contourne des obstacles. Il attrape un ballon avec les bras. Il donne un coup de pied sur un ballon en mouvement. MOTRICITÉ FINE : Il s'habille et se déshabille presque sans aide. Il visse et dévisse un couvercle. Il tient son crayon entre le pouce, l'index et le majeur. Il tient ses ciseaux d'une seule main. Il fait des boules ou des serpents avec de la pâte à modeler. Il recopie une croix et un carré. Il dessine un bonhomme têtard.</p>	<p>Il se soumet davantage à l'autorité parentale. Il recherche l'approbation des adultes. Il partage plus volontiers ses jouets. Il aime particulièrement la compagnie des enfants, mais la supervision d'un adulte est souvent nécessaire pour gérer les conflits. Il fait preuve d'empathie lorsqu'un autre enfant a du chagrin et il cherche à l'aider. Il comprend la raison d'être d'un interdit. Il propose des jeux structurés aux autres enfants : « Veux-tu jouer au mémo avec moi ? ». Il participe aux jeux structurés proposés par ses camarades. Il est capable de respecter les règles d'un jeu de groupe pendant une courte période. Il demande la permission avant de faire ou d'utiliser quelque chose.</p>	<p>Il peut se concentrer plus longtemps sur un même jeu. Il fait preuve de créativité dans son jeu de faire semblant : un objet peut en représenter plusieurs autres. Il peut trier les objets selon diverses caractéristiques, mais aussi selon leur utilisation. Il compte jusqu'à dix environ, mais ne peut compter plus de trois à six objets placés devant lui. Il peut reconnaître et nommer quelques formes géométriques. Il comprend ce que veut dire « le contraire de ». Il comprend de mieux en mieux les concepts associés au temps (hier, demain, matin, midi, soir, etc.). Il comprend certains concepts de position (devant, derrière, etc.) et de mesure (poids, longueur, etc.). Il commence à dessiner de vrais objets, même s'ils sont le plus</p>	<p>Il a un vocabulaire d'environ 1 000 mots. Il construit des phrases de cinq mots. Son langage est fluide, et il a de vraies conversations avec ses camarades. Il comprend une phrase contenant trois directives simples. Il pose beaucoup de questions : « Où ? Comment ? Qu'est-ce que... ? Pourquoi ? », etc. Il est capable d'exprimer clairement ses besoins. Il récite des comptines et connaît plusieurs chansons. Il se décrit à l'aide de diverses caractéristiques.</p>

			souvent méconnaissables.	
--	--	--	--------------------------	--

EXEMPLES D'ACQUISITIONS ENTRE 4 ET 5 ANS

Dimension affective	Dimension physique et motrice	Dimension sociale et morale	Dimension cognitive	Dimension langagière
<p>L'enfant surmonte ses peurs et ses frustrations par l'entremise des jeux de faire semblant. Il exprime sa colère par des mots et beaucoup moins par des gestes. Il supporte mieux l'échec ou la frustration. Il est capable de parler des émotions qu'il a ressenties lors d'un événement</p> <p>antérieur. Il tolère mieux un certain délai avant que ses besoins soient comblés.</p>	<p>Il a de moins en moins besoin de dormir le jour. MOTRICITÉ GLOBALE : Il passe du tricycle à la bicyclette (avec deux roues stabilisatrices). Il lance un ballon avec précision et l'attrape avec ses bras repliés. Il attrape une balle avec ses mains.</p> <p>Il peut apprendre certaines techniques de nage de base. MOTRICITÉ FINE : Il est latéralisé (gaucher ou droitier). Il reproduit un objet ou un animal avec de la pâte à modeler. Il découpe un cercle. Ses dessins sont reconnaissables, et ses personnages sont plus détaillés. Il recopie des lettres et des chiffres. Il est capable d'attacher ses boutons s'il les voit.</p>	<p>Il aime faire des activités en groupe et coopère bien. Il apprécie les jeux de société dont les règles sont simples (jeux de loto, de mémo, de dominos, etc.). Il est capable d'attendre son tour. Il a une ou un « meilleur ami » et il peut nommer les enfants qu'il considère comme ses amis.</p> <p>Il partage ses jouets spontanément. Il est capable de régler ses disputes avec les autres enfants de façon verbale. Il accepte de faire des compromis. S'il voit qu'un enfant a besoin d'aide, il propose spontanément de lui prêter main-forte. Il apprécie qu'on lui donne des responsabilités au sein du groupe. Il commence à s'autodiscipliner (respecte les consignes de lui-même). Il apprécie qu'on justifie nos interdictions.</p>	<p>Il comprend les positions « au-dessus » et « en dessous » ainsi que les termes « premier » et « dernier ». Il comprend les concepts « plus » et « moins », ce qui jette les bases pour comprendre les additions et soustractions. Il comprend les concepts « pareil » et « différent » (il commence par regrouper les pareils, puis il trouve le pas pareil). Il commence à différencier l'animé de l'inanimé. Il commence à saisir la différence entre le réel et l'imaginaire. Il peut se souvenir des événements du passé. Il commence à saisir les notions liées à la durée (une minute dure moins longtemps qu'une heure). Il différencie les quatre saisons. Il peut se concentrer suffisamment longtemps pour terminer sa tâche.</p>	<p>Il a un vocabulaire d'environ 1 500 mots. Il est très curieux et demande souvent « Pourquoi ? ». Il utilise le passé, le présent et le futur. Il fait peu d'erreurs de syntaxe, mais il peut avoir de la difficulté à prononcer certains mots. Il peut raconter divers événements</p> <p>dans le bon ordre. Il a l'imagination très fertile et raconte des histoires où il mêle le réel et l'imaginaire. Il aime créer de nouveaux mots et inventer des rimes absurdes. Il peut nommer les contraires. Il s'intéresse aux mots qu'il voit dans ses livres d'histoires. Il écoute attentivement une histoire, même si elle n'est pas accompagnée d'images.</p>

EXEMPLES D'ACQUISITIONS ENTRE 5 ET 6 ANS

Dimension affective	Dimension physique et motrice	Dimension sociale et morale	Dimension cognitive	Dimension langagière
<p>L'enfant maîtrise ses émotions. Il exprime clairement ses besoins et trouve des façons de les combler par ses propres moyens. Il est de plus en plus capable de faire des choix et de relever des défis. Il se perçoit comme un être unique. Il connaît et partage notamment ses goûts et ses intérêts. Il est davantage conscient de ses forces et de ses faiblesses. Il s'identifie au parent du même sexe et tente d'imiter ses faits et gestes.</p>	<p>MOTRICITÉ GLOBALE : Il roule à bicyclette sans roues stabilisatrices. Il court avec aisance. Il apprend à sauter à la corde. Il drible le ballon d'une main, mais manque de précision. MOTRICITÉ FINE : Il découpe des formes géométriques qui ont des angles (carré, rectangle, etc.). Il coud avec une grosse aiguille. Il s'habille et se déshabille sans aide. Il recopie un rectangle et un triangle. Il apprend à écrire son nom. Il réussit à faire des nœuds et des boucles (ex. : lacets).</p>	<p>Il aime la vie de groupe, et ses camarades sont très importants pour lui. Il consolide ses habiletés sociales : respect, partage, formules de politesse, etc. Il tient davantage compte des intérêts et des besoins des autres. Il propose parfois son aide aux autres enfants, surtout aux plus jeunes. Il commence à percevoir ce qui est juste ou injuste. Il intègre les règles de vie et de sécurité nécessaires au fonctionnement harmonieux du groupe. Il est capable de porter un jugement sur ses faits et gestes. Il s'identifie à son milieu culturel.</p>	<p>Il compte jusqu'à 30 environ, mais ne peut compter plus de 10 objets placés devant lui. Il est capable de faire des généralisations et des déductions. Il comprend la constance des genres (masculin/féminin). Il acquiert de nouveaux concepts associés au temps (jours de la semaine, fêtes, etc.), à l'espace (près, loin, à côté, etc.) et aux quantités (autant, plus que, etc.). Il peut décliner son adresse et son numéro de téléphone. Il persévère dans une tâche, même si le résultat concret n'apparaît pas tout de suite. Il différencie sa main droite de sa main gauche.</p>	<p>Il a un vocabulaire d'environ 2 000 mots. Il converse aisément et utilise un vocabulaire varié. Il a encore du mal avec les verbes irréguliers : « Ils s'ontaient ». Il est capable d'exprimer ses goûts, ses intérêts et ses émotions de différentes façons. Il exprime ses idées et les explique. Il fait part de ses découvertes aux adultes qui l'entourent. Il raconte des histoires qu'il a déjà entendues. Il écoute davantage ce que les autres ont à dire. Il peut nommer la fonction des objets (« Un crayon, c'est fait pour écrire »). Il peut dire de quelle matière sont faits les objets (« Cette assiette est en plastique »).</p>